

RÉSUMÉ

Quels freins à la déclaration en maladie professionnelle des cancers du poumon liés à une exposition professionnelle à l'amiante : une enquête auprès de médecins généralistes et pneumologues en PACA

Objectifs : Les conséquences médico-sociales de l'épidémie de cancers liés à l'amiante sont considérables. Pourtant, seule une petite partie est déclarée et reconnue. Une étude sur les freins liés aux médecins vis-à-vis de la déclaration de cancers du poumon dus à une exposition professionnelle à l'amiante a été réalisée en 2007.

Méthode : Enquête transversale téléphonique auprès de 486 médecins généralistes (MG) et pneumologues exerçant en région PACA et sélectionnés aléatoirement. Le questionnaire standardisé a exploré leurs attitudes, comportements et pratiques dans le domaine de la santé au travail ; il comportait une vignette relatant le cas d'un patient atteint d'un cancer du poumon, exposé durant 20 ans à l'amiante dans un chantier naval. Deux versions de la vignette (patient fumeur/non fumeur) ont été administrées à deux sous-groupes de MG et pneumologues constitués de façon aléatoire. Les facteurs associés au fait de recommander une déclaration de maladie professionnelle (MP) pour le patient de la vignette ont été étudiés par régression logistique multiple.

Résultats : Le taux de réponse était 64% pour les MG et 63% pour les pneumologues. La recommandation de déclaration du cancer en MP était significativement plus fréquente, dans les régressions multiples, chez les pneumologues par rapport aux MG (OR=4,46 ; IC_{95%}=2,38-8,37), pour la vignette « patient non-fumeur » (OR=3,15 ; IC_{95%}=2,11-4,70), chez les médecins déclarant 25 consultations/jour ou moins (OR=1,83 ; IC_{95%}=1,17-2,88, *versus* > 25) et chez ceux considérant que compléter un certificat médical initial lors de la déclaration de MP fait partie de leur rôle (OR=2,00 ; IC_{95%}=1,22-3,27).

Conclusion : Les résultats suggèrent que face à un cancer du poumon lié à une exposition professionnelle liée à l'amiante, les MG ont un comportement différent vis-à-vis de la déclaration de MP selon que le patient est fumeur ou pas. Ceci est probablement lié à une méconnaissance de la présomption d'imputabilité qui sous-tend le système de reconnaissance des MP en France.

Référence : Inequities in reporting asbestos-related cancers: influence of smoking stigma and physician's speciality, workload, and role perception. P Verger, S Arnaud, S Ferrer, G Iarmarcovai, ML Saliba, A Viau, M Souville Occup. Environ. Med. published online 10 Oct 2007